

Planter maintenant

Défis et occasions pour l'agriculture dans le cadre de la reconstruction de Haïti



Après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, il y a eu un énorme afflux de personnes déplacées dans le grenier à riz d'Haïti, la vallée de l'Artibonite. Certains de ces nouveaux-venus sont parvenus à trouver du travail comme journaliers dans des exploitations agricoles. Crédit : Oxfam America/Ami Vitale.

Même avant le tremblement de terre dévastateur de janvier 2010, Haïti figurait déjà parmi les pays les plus pauvres et en proie à la plus grande insécurité alimentaire du monde. Une majorité de Haïtiens vivent en milieu rural et dépendent d'emplois agricoles. Cependant, ni le gouvernement ni la communauté internationale n'ont accordé d'attention suffisante à l'agriculture, de sorte que la marginalisation des campagnes ne cesse de s'intensifier. La libéralisation des échanges commerciaux a soumis les agriculteurs à la concurrence des exportations de riz subventionnées des États-Unis et a mis les consommateurs dans une position de vulnérabilité face à l'instabilité des prix des denrées alimentaires. L'agriculture doit occuper une place centrale dans la reconstruction post-séisme et il faut mettre l'accent sur l'amélioration de l'accès des petits agriculteurs aux ressources afin de faire augmenter leurs revenus et leur productivité, en particulier pour ce qui est des cultures alimentaires de base. Il est également urgent de tout mettre en œuvre pour renverser la sérieuse dégradation des ressources naturelles. Le gouvernement haïtien a conçu un plan de reconstruction agricole complet, qui pourrait être renforcé en soutenant le rôle des femmes dans l'agriculture et la sécurité alimentaire, en développant les capacités des organisations de populations rurales et en décentralisant les services. Les bailleurs de fonds doivent rapidement fournir les moyens permettant de concrétiser ce plan et devraient veiller à une plus grande cohérence entre leur aide au développement et leurs politiques commerciales. Il est indispensable d'être plus attentif à l'agriculture pour aider les Haïtiens à atteindre leurs buts de reconstruction à court et à long terme.

Résumé

Le gigantesque séisme qui a secoué Haïti le 12 janvier 2010 a dévasté les zones rurales ainsi qu'urbaines, détruisant des cultures, des bâtiments d'exploitations agricoles, du matériel et des infrastructures. Ses effets indirects se sont fait sentir dans presque toutes les régions du pays, puisque 600.000 personnes ont migré vers les campagnes, venant intensifier la pression sur la nourriture et les ressources en combustible à peine suffisantes pour répondre aux besoins. Le déplacement interne est venu aggraver l'insécurité alimentaire, qui touchait déjà six personnes sur dix avant la catastrophe.

Beaucoup s'accordent à dire que la reconstruction devra se concentrer en grande partie sur l'agriculture. La majorité des Haïtiens vivent dans des zones rurales et leurs moyens d'existence dépendent des activités agricoles. Mais le développement agricole se heurte à de sérieuses contraintes : des années d'inattention de la part du gouvernement et des bailleurs de fonds, la stagnation technologique, la grave dégradation des ressources naturelles, la position dominante du riz subventionné venu des États Unis sur les marchés haïtiens, le manque de services de crédit et de vulgarisation, la médiocrité des infrastructures, l'insécurité des baux et le fait que les systèmes foncier et juridique ne favorisent pas les personnes pauvres des zones rurales, la dépendance croissante vis-à-vis des denrées importées et de l'aide alimentaire et la faible quantité de transformation agricole permettant de produire une valeur ajoutée.

L'entente entre l'État et ses citoyens est faible; perception de corruption, manque d'intérêt et favoritisme à l'égard de l'élite urbaine ont fait que de nombreux Haïtiens en milieu rural se méfient du gouvernement. Trop souvent, les instances décisionnelles ont empêché les populations pauvres rurales de s'exprimer. Cependant, depuis 2006, le gouvernement et les bailleurs de fonds sont plus attentifs à l'agriculture et prêtent davantage l'oreille aux points de vue des citoyens haïtiens.

L'intervention humanitaire immédiate après le séisme a privilégié l'aide alimentaire venue de l'extérieur, bien que certains bailleurs de fonds aient insisté pour qu'elle soit achetée aux agriculteurs haïtiens. La distribution massive de semences, d'outils et d'engrais dans la zone sinistrée et à ceux qui hébergeaient des personnes déplacées a donné un coup de pouce aux perspectives pour les récoltes de 2010, bien que les bailleurs de fonds n'aient pas fourni suffisamment de moyens pour aider tous les ménages ciblés.

Le gouvernement haïtien a mis au point un ambitieux plan de reconstruction agricole de 772 millions de dollars qui se concentre sur les infrastructures, les augmentations de production durable, le développement des chaînes de valeur et la prestation de services ruraux. Conformément au principe d'*appropriation* d'efficacité de l'aide, les bailleurs de fonds devraient soutenir les plans nationaux élaborés en consultation avec les citoyens, mais jusqu'ici, la communauté internationale n'a pas fourni tous les moyens demandés.

Le gouvernement devrait en priorité mobiliser les ressources nationales, comme le requiert le plan. Il faut mettre l'accent sur l'augmentation des revenus et de la productivité des petits agriculteurs, en particulier pour ce qui est des cultures alimentaires de base. Le gouvernement devrait par ailleurs :

1. mener une décentralisation administrative et fiscale, avec des institutions gouvernementales représentatives à tous les niveaux ;
2. encourager l'établissement de comités composés de fonctionnaires et de représentants de la société civile élus afin de planifier et de gérer les initiatives locales de développement ;
3. institutionnaliser un système efficace d'équilibre des pouvoirs pour contrôler la corruption à tous les échelons du gouvernement ;
4. comme première étape dans le sens de l'amélioration de la sécurité du régime foncier, veiller à ce que le système juridique accorde une reconnaissance égale aux deux langues officielles d'Haïti, et fournir une assistance juridique étendue de manière à ce que les citoyens des zones rurales puissent avoir accès à la justice dans des affaires telles que les litiges fonciers ;
5. soutenir les efforts des agriculteurs, des pauvres et des femmes des zones rurales en vue de développer des organisations solides et représentatives ;
6. formuler des politiques agricoles et concevoir des programmes qui tiennent compte de la division du travail selon le sexe et qui soutiennent les femmes dans leurs rôles de commercialisation agricole ;
7. amener les terres publiques inexploitées sous production en toute transparence, en les louant ou en embauchant des ouvriers salariés ;
8. revitaliser le réseau de centres décentralisés de recherche agricole, de vulgarisation et de formation, et fournir des services aux agriculteurs en les consultant ;
9. veiller à ce que les petits agriculteurs aient accès au crédit ;
10. réhabiliter et étendre les infrastructures rurales, en particulier les axes routiers et les installations d'irrigation ;
11. intégrer dans toutes les activités la durabilité environnementale et la réduction des risques de catastrophe ; mettre l'accent sur le reboisement, l'agroforesterie, la gestion intégrée des bassins versants et la promotion des poêles économes en combustible.

De plus, le gouvernement devrait faire en sorte que les soins de santé et les services d'éducation soient disponibles en milieu rural et faciliter la création d'emplois à l'extérieur des exploitations agricoles, afin de faire des zones rurales des lieux qui donnent envie d'y vivre et d'y travailler.

À long terme, le gouvernement et la société civile devraient nouer le dialogue pour parvenir à une politique commerciale qui assure un équilibre entre la protection par les tarifs douaniers pour les agriculteurs haïtiens et des prix alimentaires abordables pour les consommateurs.

Quant aux bailleurs de fonds (bilatéraux et multilatéraux) et aux institutions financières internationales, ils devraient :

1. donner la priorité à l'agriculture et à la sécurité alimentaire, aligner les stratégies sur le Plan national d'investissement agricole d'Haïti et les objectifs de développement agricole et rural répertoriés ci-dessus et fournir les moyens requis pour mettre en œuvre le plan ;
2. financer l'achat d'aide alimentaire autant que possible au niveau local, sur la base d'une évaluation rigoureuse des besoins et des conditions des marchés locaux ;
3. fournir une assistance sous la forme de subventions et non de prêts ;
4. créer des mécanismes permettant d'intégrer la société civile dans le débat relatif aux stratégies de développement ; et
5. adopter un cadre d'obligation de rendre des comptes qui permette d'évaluer le respect des engagements et la contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Les bailleurs de fonds bilatéraux doivent assurer la cohérence entre les politiques d'aide et commerciales. À cette fin, les États-Unis devraient :

1. exempter Haïti du « Bumpers Amendment » qui interdit l'assistance à la production de cultures alimentaires considérées comme « faisant concurrence » aux exportations des États-Unis ;
2. réformer les subventions pour le riz qui ont pour effet de fausser les échanges commerciaux, donnent lieu au *dumping* et nuisent aux producteurs haïtiens ; et
3. fournir un accès complet des exportations haïtiennes au marché américain en franchise de droits et sans contingent.

© Oxfam International, octobre 2010

Ce document a été rédigé par Marc Cohen. Oxfam tient à remercier de leur assistance John Ambler, Lourdes Benavides, Stephanie Burgos, Gina Castillo, Carolina Castrillo, Anne Edgerton, Raquel Gomes, Kelly Hauser, Lina Holguin, Tonny Joseph, Julie Kusteloot, Rohit Malpani, Rebecca Mansfield, Philippe Mathieu, Eric Muñoz, Rebecca Pearl, Aurelie Proust, Krista Riddley, Saya Saulière, Anne Pieter van Dijk et Philippa Young. Ce document fait partie d'une série de documents écrits dans le but d'éclairer le débat public sur des questions de politiques générales humanitaires et de développement.

Ce document peut être utilisé librement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche sous réserve de la mention complète de la source. Le détenteur des droits d'auteur demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre situation, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : publish@oxfam.org.uk

Pour toute information complémentaire sur les questions soulevées dans ce document, veuillez contacter : advocacy@oxfaminternational.org.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Published by Oxfam GB for Oxfam International under ISBN 978-1-84814-744-7 Octobre 2010. Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, UK.



Oxfam International www.oxfam.org

Oxfam International est une confédération de 14 organisations qui travaillent ensemble dans 99 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice : Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org), Oxfam Allemagne (www.oxfam.de), Oxfam Australie (www.oxfam.org.au), Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be), Oxfam Canada (www.oxfam.ca), Oxfam France (www.oxfamfrance.org), Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk), Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk), Intermón Oxfam (Espagne) (www.intermonoxfam.org), Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org), Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org), Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz), Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl), Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

Les organisations suivantes, actuellement membres observateurs d'Oxfam International, travaillent vers une affiliation complète :

Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)

Oxfam Japon (www.oxfam.jp)

Ucodep (Italie) www.unicodep.org

N'hésitez pas à écrire aux organisations répertoriées ci-dessus pour toute information complémentaire. Vous pouvez également vous rendre sur : www.oxfam.org

Courriel : advocacy@oxfaminternational.org